

**PROCES VERBAL DU BUREAU DE L'AREOS
REUNION DU 15 novembre 2007**

Etaient présents : Sylvie BLONDEL - Claude LACORNE - Pascal ROGER - Ghislaine DELEPINE – Françoise DUBOSC.

Etaient excusés : Michèle ABID - Patrick ANDRIEU - Sylviane DEFRENE - Béatrice MONVILLE

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION

Le procès verbal du 2 OCTOBRE 2007 est approuvé.

2. DEMANDE D'AUGMENTATION D'ANSAMBLE

Suite à l'augmentation sur les produits laitiers, un tableau comparatif nous a été fourni par Ansamble ; les chiffres fournis ne justifient pas cette demande. En effet, l'article 11.4 du contrat de gestion, conditions particulières ne prévoit le réexamen des tarifs que dans le cas de variation notable sur une période de 4 semaines.

3. RECLAMATION SUR LA QUALITE D'UN PLAT

En cas de non satisfaction d'un plat, nous vous rappelons qu'il est préférable de le ramener. Vous pouvez également noter votre réclamation sur le cahier prévu à cet effet. En dernier lieu, aviser les représentants à la Commission repas dont les noms suivent :

Sylvie BLONDEL (CPAM) Françoise LALLEMAND (CAF)

La prochaine réunion du bureau est fixée au mardi 4 décembre 2007 à 10 heures.

La séance est levée à 11H 30.

Le Président de l'AREOS

P. ROGER